



PLAN D'ACTION RELATIF A L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

2022-2024

Table des matières

I.	Introduction	3
II.	Présentation de l'ENA et de ses particularités	3
III.	Plan d'action	4
1.	Gouvernance de la politique d'égalité	5
2.	Garantie de l'égal accès au recrutements, progression des carrières et égalité salariale ...	5
3.	Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle.....	6
4.	Lutte contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuel.....	7
5.	Intégration de l'égalité dans la communication interne et externe	7

I. Introduction

Depuis les années 2000, le Maroc a intégré le concept de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, et sa législation a été modifiée pour lutter contre les inégalités entre les sexes. Le genre est devenu un concept clé au sein d'une société marocaine en forte mutation et des efforts ont été entrepris pour intégrer les femmes au processus de développement du pays.

L'égalité entre hommes et femmes est un principe annoncé dans la nouvelle Constitution, le code du travail, le statut de la famille, ... et l'Etat marocain est appelé à harmoniser toutes sa législation pour ancrer le principe de l'égalité et le mettre en œuvre suite à sa ratification des conventions internationales en matière d'égalité et notamment la CEDAW ratifiée par le Maroc. Depuis, le Maroc a lancé plusieurs chantiers de réformes visant l'ancrage des principes de l'égalité entre les sexes au sein de son système législatif et juridique et ses programmes de développement. La volonté royale et la politique gouvernementale se sont convergées vers l'adoption de réformes politiques, sociales et économiques visant l'instauration du principe de l'égalité et de l'équité et à en faire une réalité pratique et efficace. Et depuis, le Maroc dispose d'un Plan d'Action Stratégique pour l'Institutionnalisation de l'égalité entre les sexes dans le système éducatif. Le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, y compris l'égalité, tels qu'ils sont définis par les normes de l'ONU, s'imposent non seulement à l'Etat (article 19 de la Constitution marocaine de 2011) mais aussi à l'ensemble des organes de la société dont les universités et les écoles des cadres comme c'est le cas de l'ENA.

II. Présentation de l'ENA et de ses particularités

L'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès (ENA Meknès ou ENAM) est un établissement public marocain d'enseignement supérieur et de recherche agronomique créé en 1942. Située à 10 km au sud-est de la ville de Meknès, l'Ecole Nationale d'Agriculture est dotée de l'autonomie financière et morale sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. L'ENA de Meknès a le privilège d'être le premier établissement d'enseignement supérieur agricole créé au Maroc. Elle a formé des centaines de cadres agricoles qui ont contribué très tôt au développement socioéconomique du Maroc et d'autres pays. Aujourd'hui, l'ENA de Meknès est une institution aux dimensions internationales ; outre la formation des ingénieurs agronomes, elle contribue à la recherche dans tous les domaines de l'agriculture et du développement rural. En effet, sa

situation dans l'une des principales régions agricoles du pays lui confère une large ouverture sur tous les types d'agriculture et lui ouvre de grandes possibilités pour la formation et la recherche.

Par son cœur de métier, la formation et la recherche, l'ENA de Meknès est engagée dans une dynamique pour promouvoir l'égalité filles-garçons et femmes-hommes aussi bien dans les parcours de formation que dans les structures technicoscientifiques et administratives, et cela en vue de parvenir à une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans tous les domaines.

III. Plan d'action

L'ENA de Meknès souhaite être un lieu d'épanouissement de toute sa communauté, qu'il s'agisse des enseignants chercheurs, des personnels administratifs ou techniques, des étudiantes et étudiants. Dans ce contexte la stratégie de l'ENA de Meknès en matière d'égalité du genre s'inscrit dans la dynamique engagée par le gouvernement Marocain en matière de non-discrimination et de l'amélioration des conditions d'accès et de maintien de l'égalité des sexes dans le milieu professionnel.

Le Plan d'action d'égalité de l'ENA de Meknès a pour objectif de traduire l'engagement de l'établissement de valoriser une culture soucieuse de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. L'école vise l'atteinte de la parité (présence numérique égale d'hommes et de femmes) et s'interdit toutes discriminations liées au genre, aux origines ethniques et sociales, à la langue, la religion ou les convictions, les opinions, le handicap, l'âge, ...

Le présent plan d'action 2022-2024 en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes traduit en actions concrètes et effectives cette forte volonté de faire évoluer la situation en s'appuyant, notamment, sur les résultats de la recherche scientifique, et se décline selon les cinq axes suivants :

- **Gouvernance de la politique d'égalité ;**
- **Garantie de l'égal accès au recrutements, progression des carrières et égalité salariale ;**
- **Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle ;**
- **Lutte contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuel ;**

- **Intégration de l'égalité dans la communication interne et externe.**

1. Gouvernance de la politique d'égalité

L'objectif est de porter une culture partagée et engagée de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de l'ENA de Meknès. D'où la nécessité d'élaborer le présent Plan d'Action Égalité (PAE) professionnelle au sein de l'établissement et accompagner sa mise en œuvre.

Pour l'atteinte de cet objectif, les actions suivantes sont préconisées :

- Consolider l'ancrage de cette politique dans la gouvernance et engager le dialogue social sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Sensibiliser tout le personnel à cette question du genre et les informer régulièrement ;
- Mettre en place un dispositif adapté pour porter la démarche dans la durée (comité de pilotage...) ;
- Favorise l'appropriation de la politique d'égalité professionnelle dans toutes les entités de l'ENA de Meknès;
- Evaluer la mise en œuvre du plan d'action ;
- Etablir un suivi des indicateurs, identifier les freins et les solutions à apporter et faire des recommandations ;
- S'engager dans le plaidoyer (Communication interne et externe) sur l'égalité entre les femmes et les hommes et sur la place des femmes dans le développement.

2. Garantie de l'égal accès au recrutements, progression des carrières et égalité salariale

L'objectif est que l'ENA de Meknès promeut l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'emploi, à la formation, à la mobilité, à la promotion et à l'égalité salariale. Et que l'ENA de Meknès n'évalue les candidats, pour les recrutements, que sur les seules compétences, l'expérience professionnelle, la formation et la qualification des candidats, et s'engage à proscrire toute discrimination.

Les actions à entreprendre sont :

- Continuer à publier des offres d'emploi précisant l'accessibilité aux postes aussi bien aux hommes qu'aux femmes ;

- Aucune distinction ne doit être faite entre les candidats aux postes vacants, Il s'agit d'un examen du dossier et/ou des tests et/ou de l'entretien qui ne tiennent pas compte du genre ;
- Assurer une mixité dans les jurys de recrutement afin d'éviter les biais de genre ;
- Garantir l'égalité dans la progression des carrières, l'avancement de grade en grade doit se faire par examen d'aptitude professionnelle des fonctionnaires à promouvoir et ne doit pas prendre en considération l'élément genre.
- Instaurer des mesures pour augmenter le nombre de coordonnatrice d'unités, d'équipes de recherche, de chef de départements et de femmes occupant des postes à responsabilités au niveau de l'administration ;
- Veiller à avoir un équilibre femmes-hommes dans la répartition des fonctions d'encadrement, des tâches collectives, voire dans la composition des instances de gouvernance de l'ENA de Meknès;
- Chiffrer et remédier aux écarts femmes-hommes dans les réponses aux appels à projet ;
- Accroître la visibilité des femmes à l'ENA de Meknès ;
- Vérifier que les femmes soient présentes dans les manifestations scientifiques ;
- Diagnostiquer et préconiser des mesures pour réduire les écarts dans les primes des fonctionnaires de l'ENA de Meknès.

3. Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle

L'objectif est la recherche d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle qui contribue aux bonnes conditions de travail. En accord avec sa stratégie et ses objectifs de responsabilité sociale et sociétale, l'ENA de Meknès doit veiller sur la santé et le bien-être de ses ressources humaines, notamment pendant la période de grossesse et de maternité.

Les actions à entreprendre sont :

- Promouvoir une meilleure articulation entre vie familiale et vie professionnelle ;
- Améliorer la prise en compte de la vie familiale dans la carrière ;
- Améliorer l'organisation du travail : Diffuser les bonnes pratiques d'organisation du travail, en prenant en compte l'objectif d'équilibre des temps de vie ;
- Améliorer la gestion des longues absences (familiales, médicales...) ;

- Soutenir la parentalité ;
- Réactualiser les chartes du temps dans le règlement intérieur de l'ENA de Meknès.

4. Lutte contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuel

L'objectif est de prévenir et traiter les violences, le harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes sur le lieu de travail. La discrimination envers les femmes ou encore le harcèlement moral ou sexuel seront sévèrement sanctionnés comme indiqué au niveau de la charte d'éthique de l'ENA de Meknès. La discrimination de quelque nature que ce soit et à fortiori contre les femmes est bannie des pratiques et du fonctionnement de l'ENA de Meknès.

Les actions à entreprendre sont :

- Sensibiliser et former le personnel aux enjeux du harcèlement, des violences sexuelles et des discriminations ;
- Améliorer l'information et la formation sur le harcèlement et les situations de violences liées au genre ;
- Lancer des campagnes de communication à destination de tout le personnel;
- Prévenir toute forme de violence et de harcèlement ;
- Mettre en place des outils pour former à reconnaître et à réagir face aux violences sexuelles et sexistes, au harcèlement et aux discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme...);
- Créer et diffuser des guides et chartes de bonnes pratiques ;
- Mettre en place un dispositif d'écoute et d'accompagnement des victimes.

5. Intégration de l'égalité dans la communication interne et externe

L'objectif est de sensibiliser tous les partenaires de l'ENA de Meknès à la question de l'égalité professionnelle en affichant une cohérence entre la politique interne et externe. Et aussi, formaliser un plan de communication égalité en interne

Les actions à entreprendre sont :

- Utiliser des outils de communication non sexistes, non discriminants, non stéréotypés ;
- Renforcer les actions et la communication visant à mettre en avant des parcours de femmes dans les métiers scientifiques ;
- Création d'un espace dédié à la thématique de l'égalité sur le site internet de et les organes de communication l'ENA de Meknès;

- Accompagner la visibilité et le rayonnement des femmes de l'ENA de Meknès ;
- Organiser des actions de sensibilisation et de formation en vue de partager les connaissances et les outils nécessaires pour promouvoir efficacement l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les discriminations auprès du personnel ;
- Soutenir les travaux de recherche sur le genre ;
- Elaboration d'un plan de communication, actualisé annuellement afin de fixer le calendrier des différents évènements en interne ;
- Intégration au maximum des enjeux d'égalité femmes-hommes dans toutes les actions de communication, même si celles-ci ne concernent pas directement le sujet ;
- Soutenir la recherche et l'expertise en matière de genre et développement ;
- S'engager dans le plaidoyer mondial sur l'égalité entre les femmes et les hommes et sur la place des femmes dans le développement.